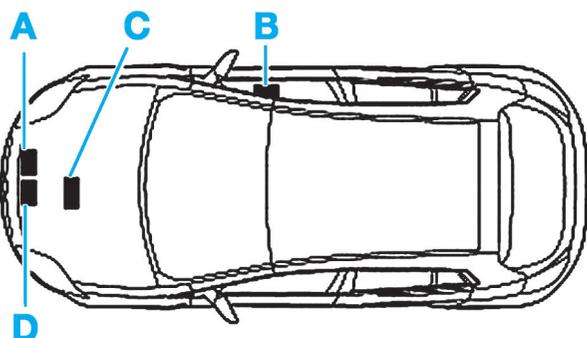


IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Gamme

Appellation commerciale	Code modèle (ZFA...)	Code moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport
1.6 Multijet 16v 105 ch Dynamic, Emotion ou Sport	198AXH1B07	198A3000	1 598 / 77/105	Manuelle C530 / 6

LOCALISATION DES IDENTIFICATIONS

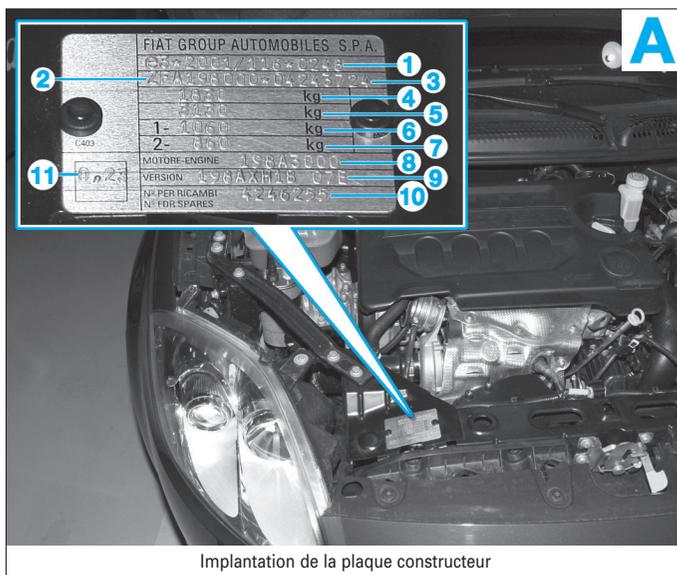


- A. Plaque constructeur
- B. Marquage de la caisse
- C. Marquage du moteur
- D. Plaquette d'identification de la peinture de carrosserie

PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)

La plaque constructeur est rivetée sur la traverse avant du compartiment moteur et comporte les caractéristiques suivantes :

- 1. Numéro d'homologation,
- 2. Code d'identification du type de véhicule,
- 3. Numéro progressif de fabrication du châssis,
- 4. Poids maximum autorisé du véhicule à pleine charge,
- 5. Poids maximum autorisé du véhicule à pleine charge plus la remorque,
- 6. Poids maximum autorisé sur le premier essieu (avant),
- 7. Poids maximum autorisé sur le deuxième essieu (arrière),
- 8. Type de moteur,
- 9. Code version carrosserie,
- 10. Numéro pour pièces de rechange,
- 11. Valeur correcte du coefficient de fumée (moteurs Diesel).

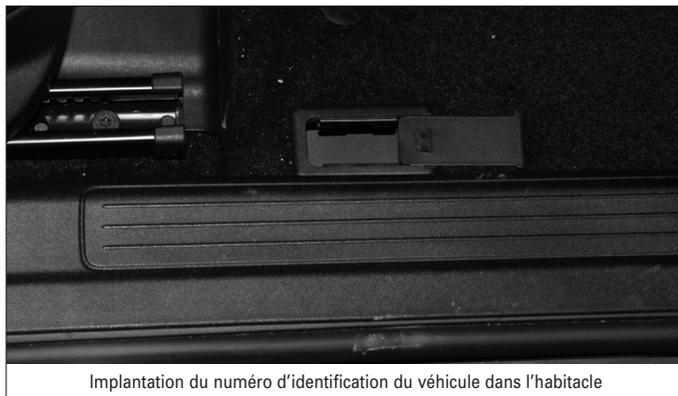


Implantation de la plaque constructeur

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (B)

Le numéro d'identification (n° dans la série du type inscrit sur la carte grise), à 17 caractères (norme CEE), est :

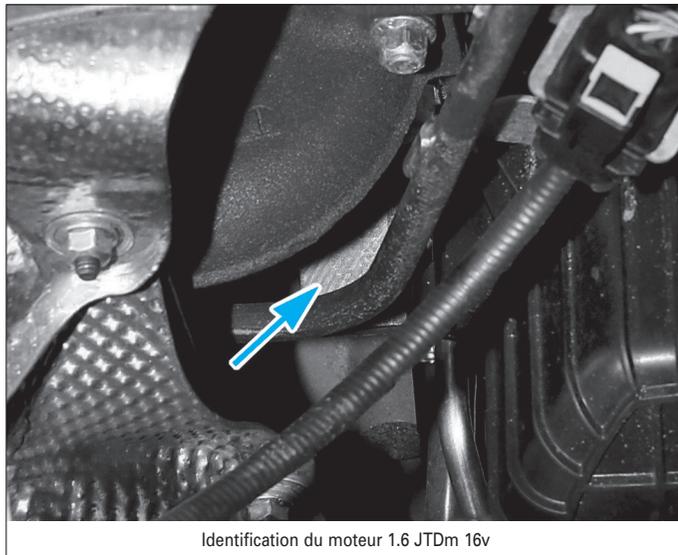
- Gravé sur le plancher de l'habitacle, à proximité du siège passager avant, accessible derrière un volet coulissant.
- Sur la plaque constructeur (repère 2).



Implantation du numéro d'identification du véhicule dans l'habitacle

IDENTIFICATION DU MOTEUR 1.6 JTDM 16V (C)

Le marquage du moteur est visible sur l'avant du bloc-cylindres, côté boîte de vitesses.



Identification du moteur 1.6 JTDm 16v

PLAQUE PEINTURE (D)

La plaque peinture est appliquée à l'intérieur du capot moteur. Elle comporte les indications suivantes :

- Le fabricant de peinture.
- La désignation de la couleur.
- Le code de la couleur.
- Le code de la couleur pour retouches ou réparation de la peinture.



Implantation de la plaque peinture

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (mm)

Longueur : 4 336
Empattement : 2 600
Voie avant : 1 538
Voie arrière : 1 532
Largeur hors tout : 1 792
Porte à faux avant : 974
Porte à faux arrière : 762
Hauteur : 1 498

MASSES (kg)

A vide en ordre de marche : 1 320
Charges maximum admises sur l'avant : 1 060
Charges maximum admises sur l'arrière : 860
Charge maximum admises total : 1 830
Charge maximum remorquable avec frein : 1 300
Charge maximum remorquable sans frein : 500
Charge maximum sur le toit : 80
Charge maximum sur la boule de remorquage : 60

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	1.6 multijet 105 ch
Vitesse maxi (km/h)	187
0 - 100 km/h (s)	11,3
Couples (Nm par tr/min)	290 à 1500
Consommation (l/100 km) :	
- Cycle urbain	6,3
- Cycle extra-urbain	4,1
- Cycle mixte	4,9
Emission CO ₂ (g/km) (*)	129

(*) Selon la norme CEE 1999/100.

JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées dans la notice de bord.
En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Motorisations	Jantes	Pneumatiques	Pression de gonflage (en bar, à froid) (*)			
			A moyenne charge		A pleine charge	
			Avant	Arrière	Avant	Arrière
1.6 JTD 16V	6J x 15"	195/65 R 15 91H	2,3	2,3	2,6	2,6
	7J x 16"	205/55 R 16 91H				
	7J x 17"	225/45 R 17 91V				

(*) Roue de secours (135/70 R 16) : 4,2 bars. En cas d'utilisation en charge maxi. et avec une remorque, majorer les pressions de 0,2 bar et limiter la vitesse à 100 km/h.

Couple de serrage d'une roue :

- Jante tôle : 8,6 ± 0,9 daN.m
- Jante alliage : 12 ± 1 daN.m

LEVAGE



Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine.
Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

AVEC LE CRIC DE BORD

Le véhicule est doté de quatre points de levage situés à proximité de chaque roue, repérés par un triangle.



Implantation des points de levage

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.



Ne pas prendre appui sous les bras de suspension avant ou sous la traverse du train arrière.

AVEC UN PONT ÉLEVATEUR À DEUX COLONNES

S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.

REMORQUAGE

ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, l'anneau se situe à l'arrière droit.



Implantation du point d'attache avant

CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.



Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.

Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Implantation du point d'attache arrière

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule, celui-ci faisant foi.

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 35 000 km pour les versions 1.6 JTD Multijet 16v.

 **A 2 000 km de l'échéance d'entretien, l'écran affiche un message et est renouvelé tous les 200 km.**
 Lorsque le kilométrage est inférieur à 200 km, les messages s'affichent à intervalles plus rapprochés.
 Lorsque l'entretien programmé se rapproche de l'échéance prévue, lors de la mise du contact, l'inscription "Service" s'affiche à l'écran, suivie du kilométrage restant avant l'échéance d'entretien.

Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions sévères, il est recommandé de rapprocher les fréquences d'entretien.

 **Sous le terme d'utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (taxi, porte à porte...), petits parcours répétés (moteur froid), atmosphère très poussiéreuse, pays très froid, pays très chaud, qualité de carburant utilisée douteuse, attelage de remorque, etc...**

L'application du programme d'entretien impose l'emploi impératif de produits respectant les normes de qualité et de quantité prescrits par le constructeur (voir également les différents chapitres correspondants de l'étude technique et pratique).

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

La réinitialisation de l'indicateur de maintenance s'effectue à l'aide d'un outil de diagnostic.

PLAN D'ENTRETIEN

Moteur 1.6 JTD 16v

Entretien tous les 35 000 km

Contrôle :

- Contrôle de la pression et de l'usure des pneus.
- Contrôle du fonctionnement du circuit d'éclairage (phares, clignotants, feux de détresse, coffre à bagages, habitacle, vide-poches, témoins du combiné de bord, etc).
- Contrôle fonctionnel du système essuie/lave-glace.
- Contrôle d'usure des plaquettes de freins avant et arrière.

- Contrôle visuel de l'état extérieur de la carrosserie et des protections du bas de caisse.

- Contrôle visuel des tuyaux d'alimentation en carburant, de freins, des tuyaux d'échappement, des éléments en caoutchouc, des soufflets, des manchons et bagues

- Contrôle de l'état de propreté des serrures du capot moteur et du coffre, nettoyage et lubrification des tringleries.

- Contrôle/réglage éventuel de la course du levier de frein à main.

- Contrôle des émissions/fumées à l'échappement.

- Contrôle fonctionnel des systèmes de gestion moteur (avec la prise de diagnostic).

- Appoint du niveau des liquides (refroidissement du moteur, lave-glace, batterie, etc.).

Remplacement :

- Remplacement du filtre à air.

- Remplacement du filtre à air habitacle (ou tous les 24 mois).

Entretien tous les 70 000 km

Contrôle :

- Contrôle visuel de l'état de la courroie d'accessoires et de ses commandes.

Remplacement :

- Remplacement du filtre à carburant.

- Remplacement du liquide de freins (ou tous les 24 mois).

Entretien tous les 105 000 km

Remplacement :

- Remplacement de la courroie d'accessoires.

Entretien tous les 140 000 km

Remplacement :

- Remplacement de la courroie de distribution (*).

(*) Quel que soit le kilométrage, la courroie de distribution doit être remplacée tous les 4 ans lorsque le véhicule est utilisé dans des conditions rudes (climats froids, utilisation en ville, ralenti fréquent, zones poussiéreuses) ou en tout cas tous les 5 ans.

Opérations supplémentaires

Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile lors de l'allumage du témoin au combiné d'instrument ou tous les 24 mois (**).

(**) En cas d'utilisation du véhicule dans des conditions sévères et de toute façon avec un kilométrage annuel inférieur à 10 000 km, il est nécessaire de changer l'huile du moteur et le filtre tous les 12 mois.

Contrôle visuel de l'état de la courroie d'accessoires et de ses commandes tous les 175 000 km.

